

Commission Déchets

du 1^{er} octobre 2024

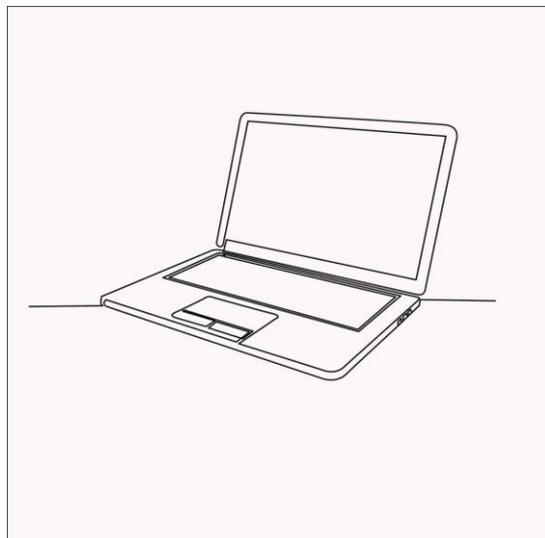
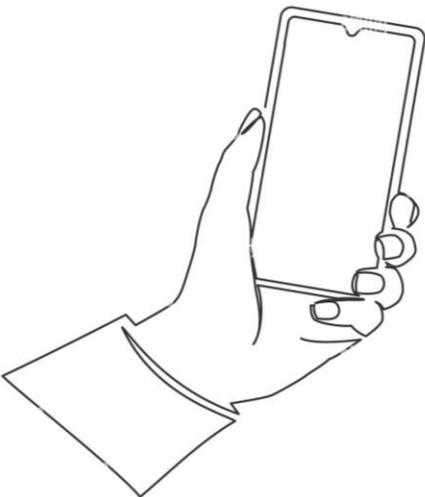
The logo for SÉM (Saint-Étienne Métropole) consists of the letters 'SÉM' in white, bold, sans-serif font, set against a green rounded square background.The logo for Saint-Étienne la métropole features the text 'SAINT-ÉTIENNE' in a large, bold, black, sans-serif font, with 'la métropole' in a smaller, black, sans-serif font directly below it. The background of the logo area is a yellow banner filled with a repeating pattern of small, white, line-art icons representing various waste management and environmental themes, such as recycling symbols, lightbulbs, and plants.

Ordre du jour

1. Modalités d'accès en déchèterie
2. Expérimentation campagnes de broyage pour les ménages
3. Site de traitement de Borde Matin
4. Evolution des nouvelles fréquences : calendrier
5. Informations diverses :
 - Soutiens financiers lutte contre les déchets abandonnés
 - Visites du centre de tri de Firminy
6. Questions diverses

1. Modalités d'accès en déchèterie

JOUR 1 : CREATION DE COMPTE / INSCRIPTION



ACCÈS AUX DÉCHÈTERIES DE SAINT-ÉTIENNE MÉTROPOLE FORMULAIRE DE DEMANDE DE CRÉATION DE COMPTE

(Attention : seuls les particuliers peuvent faire leur demande d'inscription en format papier.)

IDENTIFICATION DU FOYER	
Civilité : <input type="checkbox"/> Madame (cocher la case correspondante) <input type="checkbox"/> Monsieur <input type="checkbox"/> Monsieur ou madame	
NOM :	
Prénoms :	
Numéro de téléphone portable :	
Adresse : N° : Voie :	
Complément d'adresse :	
Code postal : Commune :	
→ PIÈCE JUSTIFICATIVE À JOINDRE : copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture de téléphone, y compris mobile ; facture d'eau, d'électricité ou de gaz ; quittance de loyer ; attestation ou facture d'assurance du logement ; relatif aux aides au logement de la CAF)	
ENREGISTREMENT DU OU DES VÉHICULES DU FOYER	
Attention : tout véhicule n'entrant pas dans les catégories proposées ci-dessous est interdit, ainsi que les véhicules plateaux. Enregistrement maximum de 6 véhicules simultanément.	
PREMIER VÉHICULE : Catégorie du véhicule (à reporter au champ J1 de la carte grise et cocher la case correspondante) : <input type="checkbox"/> VP véhicule particulier <input type="checkbox"/> CTE camionnette <input type="checkbox"/> REM remorque <input type="checkbox"/> VASP catégorie M véhicules aménagés (exemple : personnes handicapées) <input type="checkbox"/> QM ou QLEM voitures sans permis <input type="checkbox"/> Véhicule à moteur 2 ou 3 roues <input type="checkbox"/> Quad <input type="checkbox"/> Vélo	DEUXIÈME VÉHICULE : Catégorie du véhicule (à reporter au champ J1 de la carte grise et cocher la case correspondante) : <input type="checkbox"/> VP véhicule particulier <input type="checkbox"/> CTE camionnette <input type="checkbox"/> REM remorque <input type="checkbox"/> VASP catégorie M véhicules aménagés (exemple : personnes handicapées) <input type="checkbox"/> QM ou QLEM voitures sans permis <input type="checkbox"/> Véhicule à moteur 2 ou 3 roues <input type="checkbox"/> Quad <input type="checkbox"/> Vélo
Plaque d'immatriculation :	Plaque d'immatriculation :
PTAC en kilogrammes (à reporter au champ F2 de la carte grise, le PTAC doit être inférieur ou égal à 3 500 kg) :	PTAC en kilogrammes (à reporter au champ F2 de la carte grise, le PTAC doit être inférieur ou égal à 3 500 kg) :
→ PIÈCE JUSTIFICATIVE À JOINDRE : copie du certificat d'immatriculation (carte grise) du véhicule	→ PIÈCE JUSTIFICATIVE À JOINDRE : copie du certificat d'immatriculation (carte grise) du véhicule

<https://decheteries.saint-etienne-metropole.fr>

Déchèteries de Saint-Étienne Métropole : nouveau mode d'accès



CONDITIONS D'ACCÈS

Les déchèteries de Saint-Étienne Métropole sont accessibles sur présentation d'un QR code après avoir créé un compte. Chaque compte est crédité de 30 unités par an.

[EN SAVOIR PLUS](#)



JE CRÉE MON COMPTE

pour obtenir mon QR code d'accès aux déchèteries.



JE ME CONNECTE

pour accéder à mon compte, consulter mon nombre d'unités ou modifier mes informations.



DÉCHETS ACCEPTÉS

Les déchets acceptés en déchèterie ne changent pas.

[CONSULTER](#)



RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Certains véhicules restent interdits (camions plateaux, véhicules agricoles...).

[CONSULTER](#)

[Accueil](#)

[Règlement intérieur](#)

[Mentions légales](#)

[Politique de confidentialité](#)

Copyright © Saint-Étienne Métropole

[+ d'infos](#)
saint-etienne-metropole.fr

SÉM
SAINT-ÉTIENNE
la métropole

Vous êtes Particulier Autres

Civilité

Votre adresse mail

Confirmer votre adresse mail

Nom

Prénom

- J'ai plus de 15 ans.**
En cas de fausse déclaration, le compte sera supprimé.
- J'atteste avoir pris connaissance de la politique de confidentialité.**

S'enregistrer

[Vous avez déjà un compte ?](#)



Votre adresse mail

demopresse@yopmail.com

Nouveau mot de passe

Confirmer le nouveau mot de passe

Définir le mot de passe

Création de compte en cours. Pour continuer cliquez sur [Effectuer une démarche](#) puis [Demande d'inscription](#).

Mon espace personnel

Je peux effectuer mes démarches, consulter et modifier mes informations.

J'effectue une démarche

(validation de mon compte, enregistrement de mes véhicules, intégration de mes informations personnelles...) :



Effectuer une
démarche

Mon compte

Démo PRESSE

✉ demopresse@yopmail.com

Consulter

Déconnexion

Je visualise mes informations :



Mon QR Code



Mes véhicules



Mes passages



Historique de
mes démarches

Création de compte en cours. Pour continuer cliquez sur [Effectuer une démarche](#) puis [Demande d'inscription](#).

🏠 / Démarches en ligne

Démarches en ligne

Mon inscription

- Demande d'inscription

Mon compte

Démo PRESSE

✉ demopresse@yopmail.com

Consulter

Déconnexion

Informations personnelles

Nom de famille *

PRESSE

Prénom *

Démo

Mail *

demopresse@yopmail.com

Téléphone *

France

Adresse de contact *

Code postal

Ville

Pays

France

Numéro de rue

Rue

Rue non référencée

Complément d'adresse (n° appartement, escalier, étage)

Deuxième complément d'adresse (bâtiment, porte)

Demande d'inscription

[Informations personnelles](#) **Vos justificatifs** [Résumé](#)

Je télécharge mes justificatifs

Justificatif de domicile*

[📎 Choisir un document](#)

Justificatif de moins de 3 mois (facture de téléphone, y compris mobile ; facture d'eau, d'électricité ou de gaz ; quittance de loyer ; attestation ou facture d'assurance du logement, relevé des aides au logement de la CAF)

[Précédent](#)

[Continuer](#)

[Reprendre plus tard](#)

[Annuler](#)

Demande d'inscription

Informations personnelles > Vos justificatifs > **Résumé**

Informations personnelles

Modifier

Nom de famille

PRESSE

Prénom

Démo

Mail

demopresse@yopmail.com

Téléphone

0606060606

Adresse

995 Bis ALLEE DES BOIS
42530
SAINT GENEST LERPT France

Vos justificatifs

Modifier

Justificatif de domicile

Roche la mollère 2021.pdf

* Je certifie l'exactitude des informations fournies

* Je reconnais avoir pris connaissance et accepter le règlement intérieur des déchèteries

Précédent

Soumettre la demande

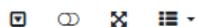
Annuler



Création de compte en cours. Pour continuer cliquez sur [Effectuer une démarche](#) puis [Demande d'inscription](#).

🏠 / Historique de mes démarches

Historique de mes démarches



Réf	Type	Date	Destinataire	Statut	Actions
R034215353	Demande d'inscription	27/09/2024 09:53:53	Démo PRESSE	Nouveau (Demande soumise)	

Affiche de 1 à 1 sur 1 lignes

Mon compte

Démo PRESSE

📍 995 Bis ALLEE DES BOIS
42530 SAINT GENEST LERPT
France
☎ 0606060606
✉ demopresse@yopmail.com

Consulter

Déconnexion

Archives

septembre 2024

1

JOUR 4 (au plus tard)

ENREGISTREMENT DU ou DES VEHICULE(S)

QR code non valide. Au moins un véhicule doit être enregistré. Cliquez sur [Effectuer une démarche](#) puis J'enregistre un véhicule.

Compte valide jusqu'au **27/09/2027**, Solde d'unités restantes : **30**

Mon espace personnel

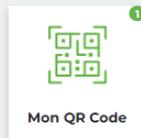
Je peux effectuer mes démarches, consulter et modifier mes informations.

J'effectue une démarche

(validation de mon compte, enregistrement de mes véhicules, intégration de mes informations personnelles...) :



Je visualise mes informations :



Mon compte

Démo PRESSE

📍 995 Bis ALLEE DES BOIS
42530 SAINT GENEST LERPT
France
☎ 0606060606
✉ demopresse@yopmail.com

Consulter

Déconnexion



QR code non valide. Au moins un véhicule doit être enregistré. Cliquez sur [Effectuer une démarche puis J'enregistre un véhicule.](#)

Compte valide jusqu'au **27/09/2027**, Solde d'unités restantes : **30**

🏠 / Démarches en ligne

Démarches en ligne

Mes véhicules permanents

- J'enregistre un véhicule permanent

Mes véhicules de location ou de prêt

- J'enregistre un véhicule temporaire

Autres démarches

- Je supprime un véhicule
- Je demande la modification de mes informations personnelles

Mon compte

Démo PRESSE

📍 995 Bis ALLEE DES BOIS
42530 SAINT GENEST LERPT
France
☎ 0606060606
✉ demopresse@yopmail.com

Consulter

Déconnexion

J'enregistre un véhicule permanent

Autres informations

Vos justificatifs

Résumé

Je saisis les données du véhicule

Catégorie de véhicule ⓘ*

VP

Véhicules hors catégories et camions plateaux interdits

Plaque d'immatriculation du véhicule*

DE110MO

Saisir la plaque d'immatriculation du véhicule (exemple: "AA123BB")

PTAC (en kg) ⓘ*

2530

(champ F2 de votre carte grise)

Continuer

Annuler

Mon compte / Historique de mes démarches / Faire une demande

J'enregistre un véhicule permanent

Autres informations

Vos justificatifs

Résumé

Je télécharge mes justificatifs

Carte grise*

La Ricamarie 2021.pdf (La Ricamarie 2021.pdf)

Choisir un document

Précédent

Continuer

Reprendre plus tard

Annuler

J'enregistre un véhicule permanent

Autres informations Vos justificatifs **Résumé**

Autres informations

[✎ Modifier](#)

Catégorie de véhicule

VP

Plaque d'immatriculation du véhicule

DE110MO

PTAC (en kg)

2530

Vos justificatifs

[✎ Modifier](#)

Carte grise

La Ricamarie 2021.pdf

- * Je certifie l'exactitude des informations fournies
- * Je reconnais avoir pris connaissance et accepter le règlement intérieur des déchèteries

Précédent

Soumettre la demande

Annuler

Compte valide jusqu'au **27/09/2027**, Solde d'unités restantes : **30**
1 véhicule(s) actif(s)

🏠 / Historique de mes démarches

Historique de mes démarches

🏠 🔍 🗑️ ☰ ▾

Recherche



Réf	Type	Date	Destinataire	Statut	Actions
R034241952	J'enregistre un véhicule permanent	27/09/2024 10:19:52	Démo PRESSE	Nouveau (Demande soumise)	
R034215353	Demande d'inscription	27/09/2024 09:53:53	Démo PRESSE	Validé (Demande validée)	

Affiche de 1 à 2 sur 2 lignes

Mon compte

Démo PRESSE

📍 995 Bis ALLEE DES BOIS
42530 SAINT GENEST LERPT
France
☎ 0606060606
✉ demopresse@yopmail.com

Consulter

Déconnexion

Archives

septembre 2024

2

Compte valide jusqu'au **27/09/2027**, Solde d'unités restantes : **30**
1 véhicule(s) actif(s)

Mon espace personnel

Je peux effectuer mes démarches, consulter et modifier mes informations.

J'effectue une démarche

(validation de mon compte, enregistrement de mes véhicules, intégration de mes informations personnelles...):



Je visualise mes informations :



Mon compte

Démo PRESSE

📍 995 Bis ALLEE DES BOIS
42530 SAINT GENEST LERPT
France
☎ 0606060606
✉ demopresse@yopmail.com

Consulter

Déconnexion

MON QR CODE

J'ACCÈDE À MA DÉCHÈTERIE

AVEC MON QR-CODE



ASTUCE

Pour conserver mon QR code, je peux :

- l'imprimer et le laisser dans mon véhicule ;
- en faire une capture d'écran et l'enregistrer dans les photos de mon Smartphone.



+ d'infos

saint-etienne-metropole.fr

Infos accès déchèteries :

04 77 49 74 04

accès-decheterie@saint-etienne-metropole.fr

SÉM

SAINT-ÉTIENNE
la métropole

+ d'infos

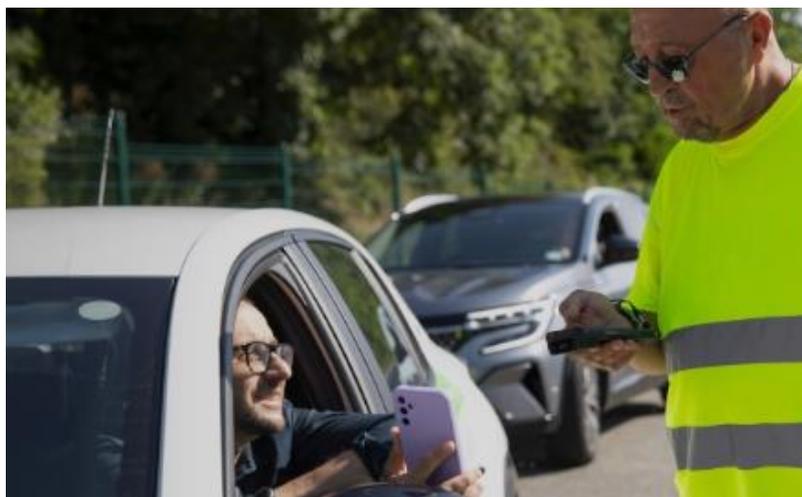
saint-etienne-metropole.fr

SÉM

SAINT-ÉTIENNE
la métropole

JOUR 4

J'ACCEDE EN DECHETERIE JE PRESENTE MON QR CODE A L'AGENT D'ACCUEIL





• Véhicules légers : **1 UNITÉ**



• Véhicules à moteur à 2 ou 3 roues, quads et vélos : **1 UNITÉ**



• Voiturettes sans permis : **1 UNITÉ**



• Véhicules utilitaires dont le PTAC est inférieur ou égal à 3 tonnes : **2 UNITÉS**



• VASP catégorie M dont le PTAC est inférieur ou égal à 3 tonnes : **2 UNITÉS**



• Véhicules utilitaires dont le PTAC est supérieur à 3 tonnes et inférieur ou égal à 3,5 tonnes : **5 UNITÉS**



• VASP de catégorie M dont le PTAC est supérieur à 3 tonnes et inférieur ou égal à 3,5 tonnes : **5 UNITÉS**



• Remorques dont le PTAC est supérieur à 500 kg et inférieur ou égal à 750 kg : **5 UNITÉS**



**JE PEUX
RENSEIGNER
JUSQU'À 6
VÉHICULES
DIFFÉRENTS SUR
MON COMPTE.**



**2 passages
exceptionnels possibles
par an sans compte
(relevé de
l'immatriculation)**

à retenir

- ✓ Dès le mardi 1^{er} octobre : je peux créer mon compte
- ✓ Dès le lundi 4 novembre : je dois avoir un compte valide avec mon (mes) véhicules rattaché(s)

1 foyer = 1 compte = 1 QR Code

Portail inscriptions : decheteries.saint-etienne-metropole.fr

Ligne téléphonique dédiée : **04 77 49 74 04**

Courriel : acces-decheterie@saint-etienne-metropole.fr



Équipements
Électriques et
Électroniques



FR

Cet appareil
se recycle

REPRISE
À LA LIVRAISON



OU

À DÉPOSER
EN MAGASIN



OU

À DÉPOSER
EN DÉCHÈTERIE



Points de collecte sur www.quefairedemesdechets.fr
Privilégiez la réparation ou le don de votre appareil



FR

Donnez ou recyclez
vos meubles.



Association

OU



Magasin

OU



Déchèterie

<https://quefairedemesdechets.fr>

Depuis le 1^{er} janvier 2023, une nouvelle filière REP pour tous les déchets du bâtiment

<https://quefairedemesdechets.ademe.fr/>

+ d'infos
saint-etienne-metropole.fr

Catégorie 1

Les produits et matériaux inertes constitués majoritairement de minéraux



Adresses sur quefairedemesdechets.fr

Catégorie 2

Les produits et matériaux non-inertes divisés en 9 familles



Adresses sur quefairedemesdechets.fr

SÉM

SAINT-ÉTIENNE
la métropole

Où l'apporter ?

Saint-Étienne

Rechercher

Actions possibles

-  Je répare
-  Je donne, j'échange
-  Je prête, je loue
-  Je vends
-  Je trie

Rechercher dans cette zone



Horaires d'ouverture des déchèteries

Modifications à compter du 2 janvier 2025

Nouveaux horaires à compter du 2 janvier 2025

Déchèteries classiques :

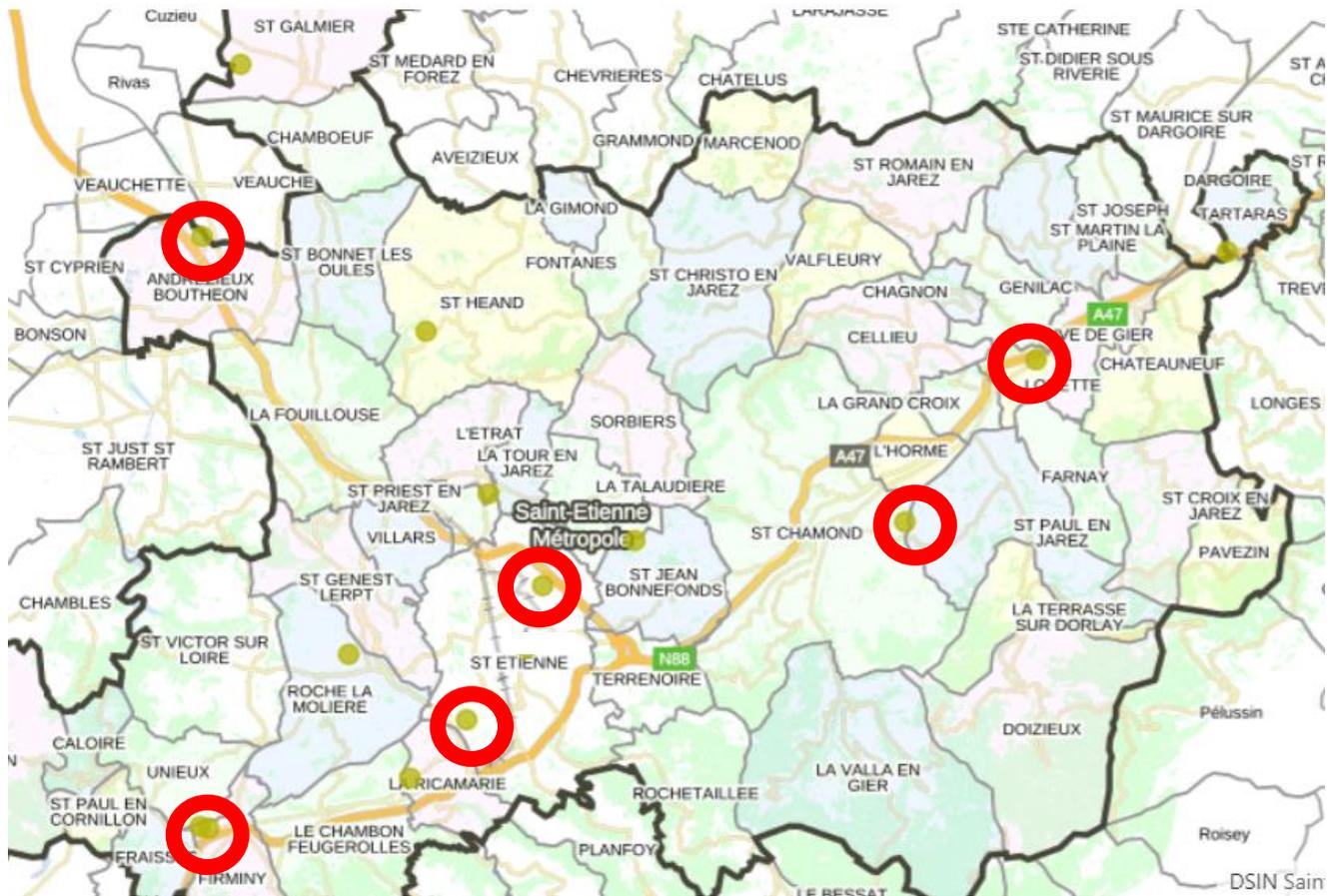
Lundi à vendredi	10h – 12h	14h – 18h*
Samedi	10h – 18h*	
Dimanche		

(*) 17h en hiver

Déchèteries majeures :

Lundi à vendredi	9h30 – 12h	14h – 18h30*
Samedi	9h30 – 18h30*	
Dimanche		

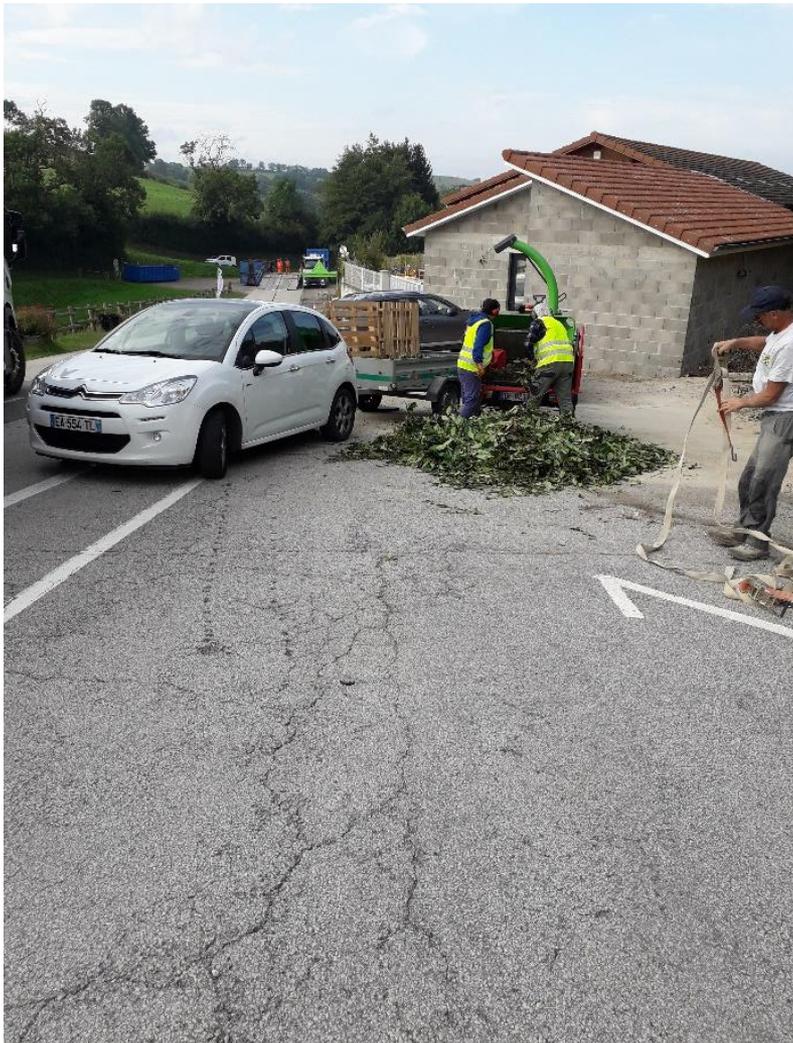
(*) 17h30 en hiver



2. Expérimentation campagnes de broyage pour les ménages

- A St Christo en Jarez – rue du Stade le samedi 21 septembre à proximité de la déchèterie mobile de 9h30 à 12h30
- Du 23 au 27 septembre sur la déchèterie de Firminy
- Du 1er au 4 octobre sur la déchèterie de St Héand
- A Pavezin au col le samedi 5 octobre de 9h30 à 12h30
- Du 7 au 11 octobre sur la déchèterie de St Chamond
- Du 14 au 18 octobre sur la déchèterie de St Etienne Soleil

- Sur les déchèteries fixes : de 17h à 19h.

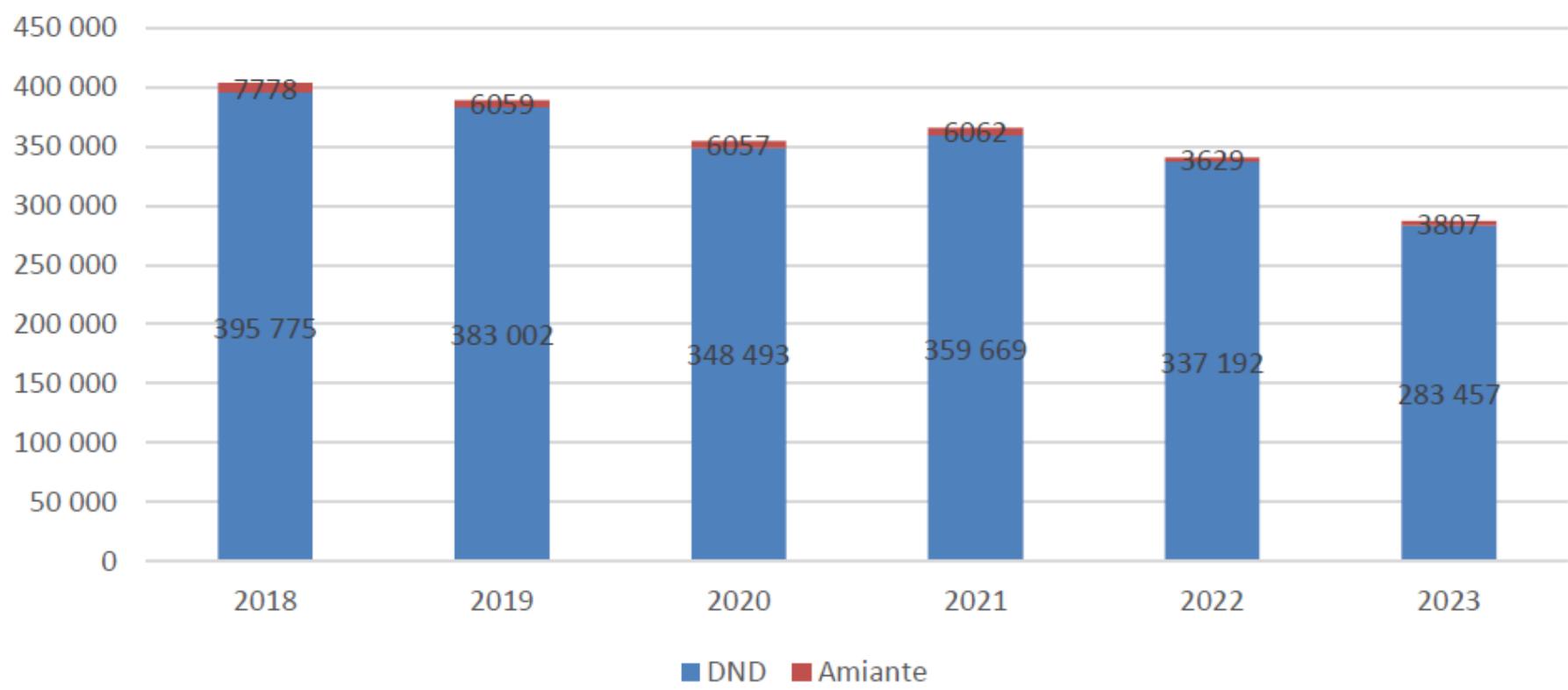


3. Site de traitement de Borde Matin

**SÉM****SAINT-ÉTIENNE**
la métropole

- Installation de stockage de déchets non dangereux (ISDND) : rubrique ICPE 2760 (arrêté ministériel du 15 février 2016)
- Soumise à l'arrêté préfectoral du 23 février 2018 modifié
- Site d'une surface de 86,3 ha
- Exploitant : SUEZ RV BORDE MATIN
- 338 puits de collecte du biogaz
- 93,3% du biogaz capté est valorisé
- production d'électricité = 31,4 GWh (2023) – équivalent à la conso. de plus de 3000 foyers
- production thermique = 16,3 GWh (2023) – équivalent à la conso de 1400 foyers
- tonnage annuel maximum de déchets non dangereux non inertes acceptés = 357 000 tonnes par an
- tonnage traité en 2023 = 287 809 tonnes de déchets dont
 - ✓ 283 872 tonnes de déchets non dangereux ont été admis sur le site,
 - ✓ 3 937 tonnes de déchets d'amiante lié et déchets de construction amiantés

Evolution des tonnages entrants



BILAN 2023

Origine des déchets :

- département de la Loire
- départements limitrophes dans une limite de 70 km de route
(*article 5.2.1.1 de l'AP du 23 février 2018*)

Tonnage maximum en provenance des départements limitrophes = **50 000 t.** (hors plâtre)

Casier amiante : région AuRA + dép.71

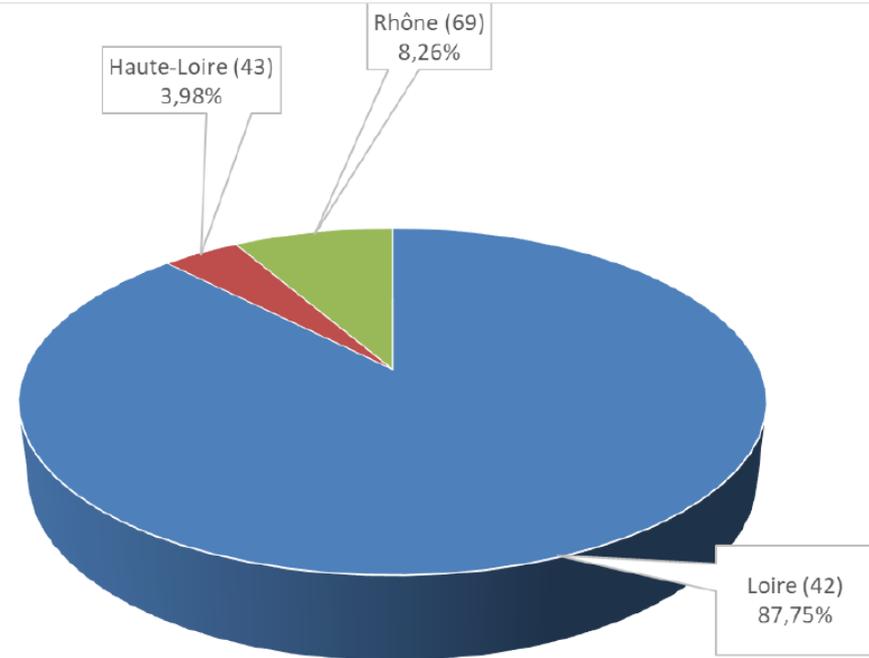


Figure 15 : Origine géographique des déchets non dangereux admis en 2023

PERSPECTIVES

Arrêté préfectoral du 23 janvier 2018 :

Années	Tonnage annuel maximum	Capacité journalière
Du 1 ^{er} janvier 2018 à fin 2019	423 000 t	2500t
De 2020 à 2024	357 000 t	2000t
De 2025 à 2052	270 000 t	1500t
2053	36218 t	1500t

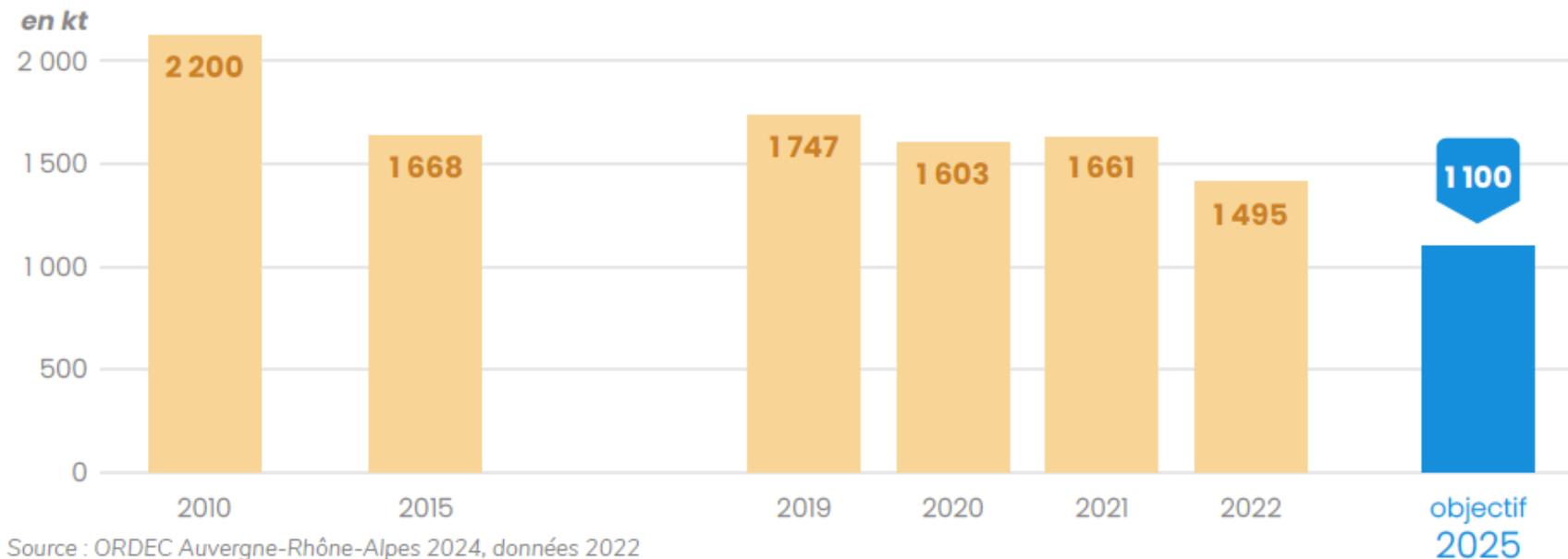
PERSPECTIVES

Tonnages enfouis dans les installations de stockage de déchets non dangereux

Objectif SRADDET

Diminuer de 50% la quantité de déchets enfouie en ISDND entre 2010 et 2025 soit enfouir au maximum 1,1 million de tonnes de déchets non dangereux non inertes par an à partir de 2025 sur l'ensemble de la région Auvergne-Rhône-Alpes

ÉVOLUTION DES TONNAGES ENFOUIS EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



PERSPECTIVES

Département	Capacités maximales annuelles des ISDND par département à partir de 2025
AIN	60 000 tonnes
ALLIER	90 000 tonnes
ARDECHE	0 tonne
CANTAL	15 000 tonnes
DROME	300 000 tonnes
ISERE	308 000 tonnes
LOIRE	200 000 tonnes
HAUTE-LOIRE	23 000 tonnes
PUY DE DOME	100 000 tonnes
RHONE	0 tonne
SAVOIE	0 tonne
HAUTE-SAVOIE	0 tonne
HORS-REGION	4 000 tonnes
TOTAL	1 100 000 tonnes

PERSPECTIVES

ÉVOLUTION DES CAPACITÉS DES ISDND

Département	Nombre ISDND en 2023	Capacités déjà autorisées en 2023 (en t)	Capacités déjà autorisées en 2025
01 • Ain	3	65 000	65 000
03 • Allier	2	185 000	185 000
15 • Cantal	1	25 000	25 000
26 • Drôme	3	344 000	300 000
38 • Isère	4	475 000	445 000
42 • Loire	1	357 000	270 000
43 • Haute-Loire	2	25 100	22 500
63 • Puy-de-Dôme	3	120 500	100 000
TOTAL	19 ISDND	1 596 500	1 412 500

PERSPECTIVES

- Dépôt par SUEZ en février 2024 d'un dossier de porter à connaissance pour une baisse de la capacité annuelle autorisée et une prolongation de la durée de vie de l'ISDND de Roche-la-Molière
- Participation du public par voie électronique du 22 avril au 6 mai 2024
- Rapport de l'inspection des installations classées le 15 juillet 2024 : 17 contributions portées sur le registre dématérialisé ; proposition au Préfet d'acter la baisse de capacité annuelle et la prolongation d'exploitation
- Constat par SUEZ que les deux autres opérateurs, Veolia et Lély, n'ont pas donné suite à la convention de partenariat signée avec la Région et décision de procéder au retrait du dossier de PAC (courrier du 10 juillet au Préfet)

4. Evolution des nouvelles fréquences calendrier

Saint-Bonnet-les-Oules :

- inversion de fréquences OM (C0,5) / CS (C1) depuis mars 2024

Comparaison 2023/2024 depuis mars :

- Tonnage CS en hausse de 700 kg par semaine soit + 39%

Performance de collecte en fréquence C1 : environ 73 kg / habitant / an (soit + 15 kg)

La moyenne SEM en 2023 est de 43 kg /habitant / an

- Tonnage OM en baisse de 1400 kg par semaine soit – 24%

A comparer avec une baisse de 1% sur la tournée Fontanès/St-Héand/La Gimond

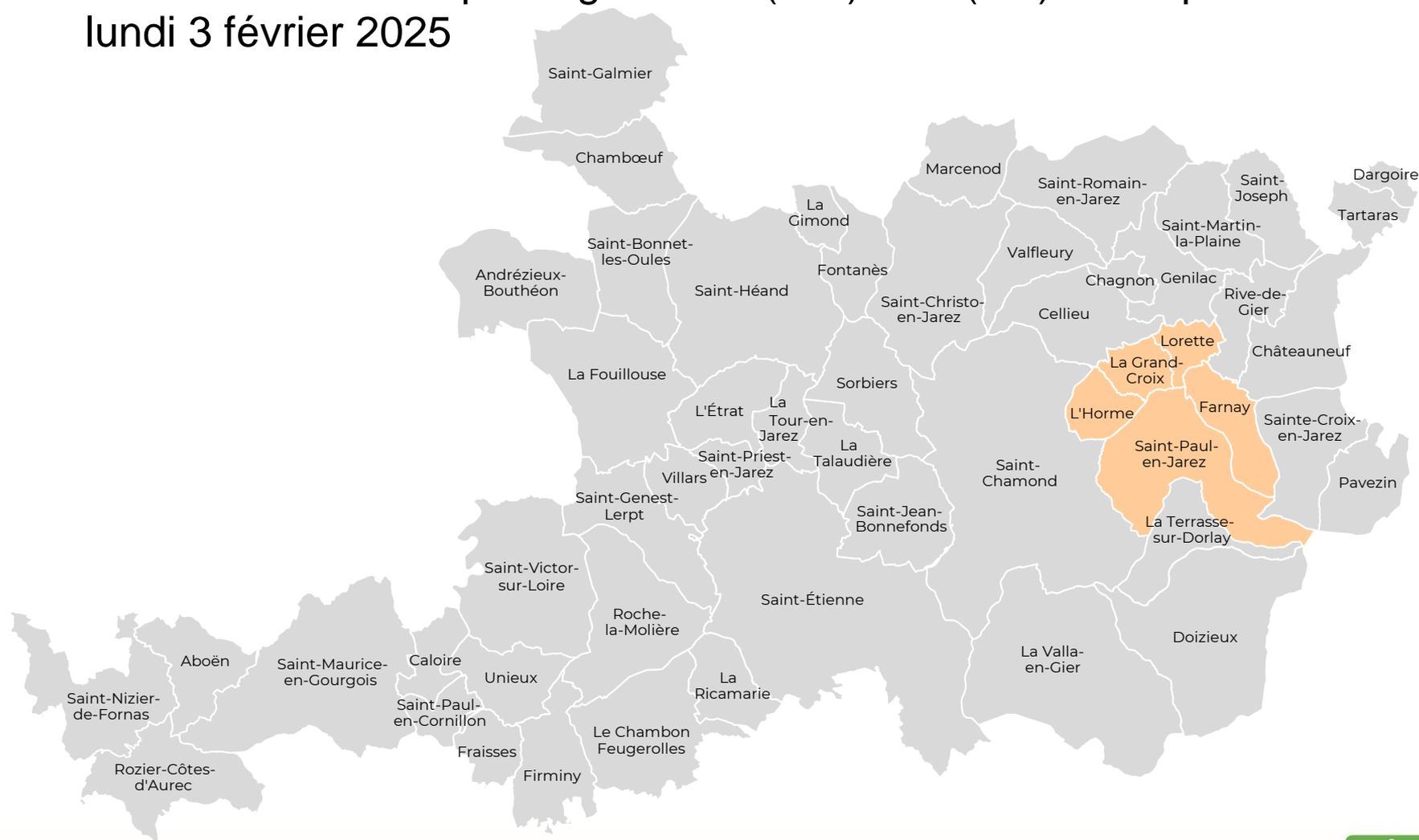
Secteur régie Couronne :

- Schéma-cible avec passage en C1 (OM) / C1 (CS) à compter du lundi 7 octobre 2024



Secteur régie Gier :

- Schéma-cible avec passage en C1 (OM) / C1 (CS) à compter du lundi 3 février 2025



Secteur régie Ondaine :

- Schéma-cible à compter du lundi 2 juin 2025

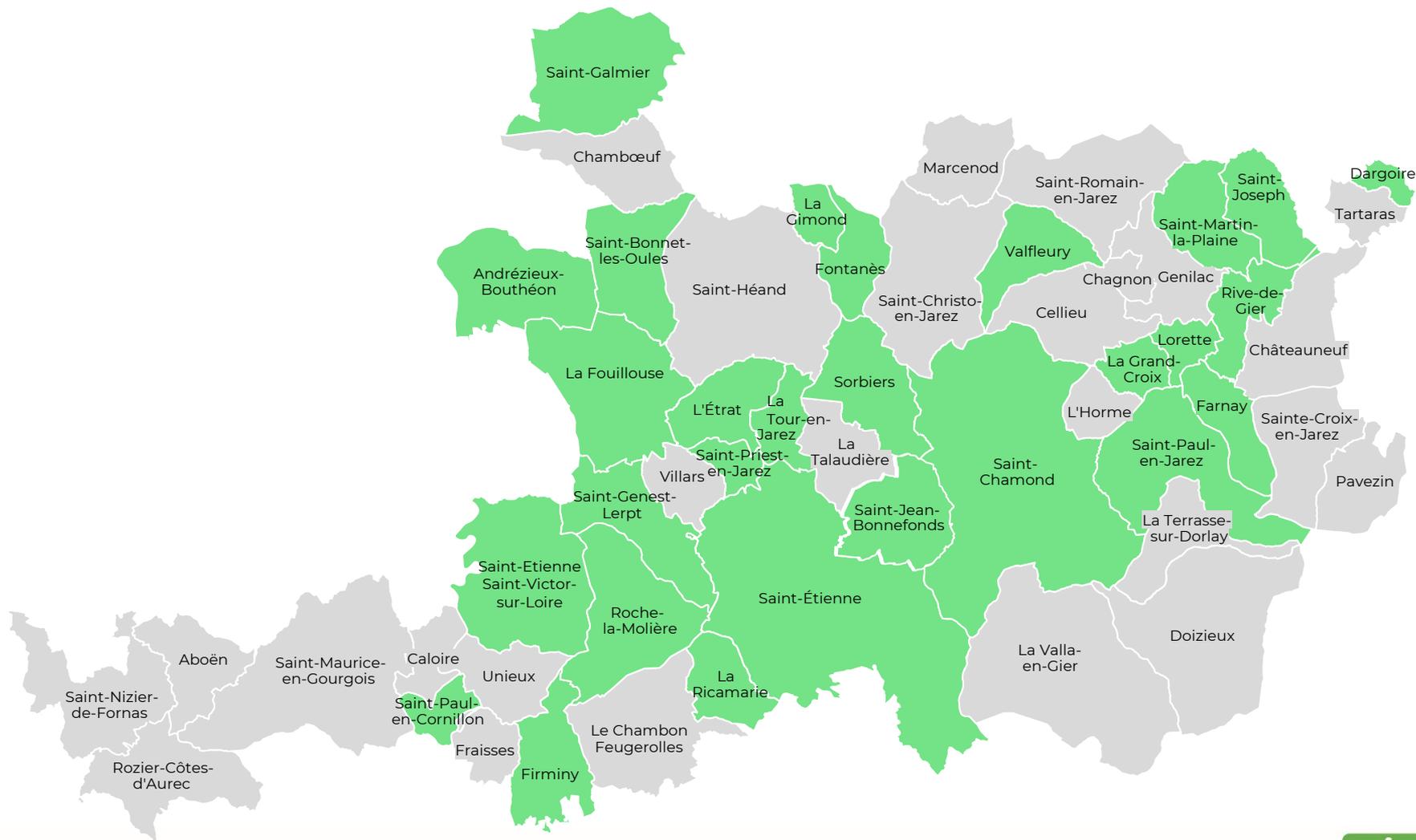


Secteur prestataire :

- Schéma-cible à compter du lundi 2 juin 2025



5. Informations diverses



SÉM

SAINT-ÉTIENNE
la métropole

Soutiens financiers lutte contre les déchets abandonnés diffus

- Signature de la convention SEM + 26 communes en cours
- Les communes ont délibéré :
 - 1° délibération avant mars : délibération de principe favorable
 - 2° délibération après la réunion du 11 avril 2024
- 5 communes n'ont pas transmis leur délibération n°2
- 8 Maires n'ont pas signé la convention
- Reversement de la part de soutien à chaque commune signataire courant octobre sous réserve de signature de la convention

Visites du centre de tri de Firminy pour les élus de la commission

- mardi 22 octobre de 9h30 à 11h30
- vendredi 29 novembre de 9h30 à 11h30



6. Questions diverses

CALENDRIER

prochaines commissions déchets

- Mardi 10 décembre 2024 de 18h à 20h